



**UNION DEPARTEMENTALE FEDEREE DES ASSOCIATIONS  
POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE LA DROME**

Agrée au J.O. du 27 juillet 1988 - Reconnue d'utilité publique

AFFILIEE A LA FEDERATION FRANCAISE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE



**Monsieur le Président de la République**

Montségur/Lauzon,  
le 15 novembre 2022.

**Palais de l'Elysée**

**55 rue du Faubourg st Honoré**

**75 008 Paris**

Monsieur le Président de la République,

Nous, militants, ayant dirigé ou participé à la direction de toutes les instances du mouvement des donneurs de sang bénévoles depuis des décennies, nous observons, inquiets, les évolutions en cours de notre système transfusionnel. Par conséquent, nous avons décidé de nous adresser solennellement à vous.

Dans la période difficile de la pandémie COVID que notre pays a subie, les associations de donneurs, leurs dirigeants et animateurs ont fait face aux côtés de l'Établissement public EFS (Etablissement Français du Sang) et de son personnel. Les donneuses et donneurs ont répondu présents : à aucun moment les patients n'ont manqué d'un produit sanguin.

Nous tenons à rappeler l'envergure du système transfusionnel :

En 2021 :

- 1.512.221 femmes et hommes ont donné 2.760.409 poches de "sang total", "plaquettes" ou "plasma",
- Les patients ont reçu 2.302.457 poches de "Concentrés de Globules Rouges", 338.186 poches de "plaquettes" et 236.755 poches de "plasma thérapeutique",
- 839.416 litres de plasma ont été fournis par l'EFS au LFB (Laboratoire du Fractionnement et des Biotechnologies) pour la production des Médicaments Dérivés du Sang (MDS).

Mais depuis la fin du confinement, la situation s'est considérablement dégradée et les dispositions en cours, en particulier financières ne permettent plus à l'établissement public EFS de répondre aux missions qu'il est chargé d'assurer pour l'Etat. Ainsi :

- Le **07/10/2022**, le CA de l'EFS a voté l'autorisation d'un découvert de 20 millions d'euros pour assurer la gestion courante jusqu'à la fin 2022.
- Le **20/10/2022**, une réunion extraordinaire du CSE (ex CCE) a mis en route la procédure légale du "droit d'alerte".
- Au **27/05/2022**, **200** emplois "de collectes", médecins ou infirmier(e)s étaient vacants.
- Au **21/09/2022**, les emplois vacants s'élevaient à **300**.

Président UD26 : **Hervé JARDIN** - 191 Av. de Chamaret - 26130 MONTSEGUR/LAUZON / 06 78 05 99 29 / [presidentud26@free.fr](mailto:presidentud26@free.fr)

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) [ffdsb.org](http://ffdsb.org) 

SOUTENUE PAR



**Arrêté du 16 juin 2020 portant agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique**

Association affiliée à la FFDSB reconnue d'utilité publique (07/04/1961) ouvrant droit à réduction d'impôt pour tous dons (66% pour les particuliers/60% pour les entreprises)

Par voie de conséquence, du 1<sup>er</sup> janvier au 21 septembre 2022 l'EFS a dû **annuler 1069 "collectes mobiles"** dans les communes, universités ou lycées faute de personnel, les "maisons du don" dans les départements ont elles, connu des milliers de jours de fermeture.

Il est facile de prévoir que cela entrainera sans aucun doute la démobilisation des associations et inéluctablement leur disparition progressive, aggravant la désertification des territoires.

Face à l'urgence, l'EFS concentre désormais ses moyens sur le prélèvement de "sang total" et de "plaquettes" délaissant la collecte de plasma, ce qui aggrave le déficit des livraisons au LFB.

Nous soulignons, Monsieur le Président, que la décision de la Cour de Justice Européenne d'octobre 2016 a entraîné l'assujettissement de l'EFS à la TVA. Cela représente un "manque" de 70 millions d'euros par an dans les comptes de l'établissement depuis 2000. Ce "trou" a été partiellement compensé de façon dégressive, 30 millions, puis 20 millions, pour atteindre 10 millions en 2023.

Enfin l'EFS est confronté à l'explosion du coût de l'énergie qui entrainera une dépense supplémentaire de 23 à 24 millions d'euros en 2023.

**Pour faire face aux besoins de santé publique il est donc indispensable que, d'une part, l'EFS retrouve un financement équivalent aux pertes dues à l'application de la TVA et à la hausse du coût de l'énergie.**

D'autre part, pour préparer l'avenir à court terme, l'EFS doit bénéficier d'un financement exceptionnel pour l'achat d'un parc de machines d'aphèreses et l'embauche/formation du personnel correspondant, afin de viser l'autosuffisance en plasma quand l'usine LFB de Arras sera opérationnelle, dès 2025.

Concernant ce dernier sujet, le LFB a reçu 839.416 litres de plasma EFS en 2021. Cela ne permet de produire que 35% du besoin des malades français en Médicaments Dérivés du Sang, en particulier en "immunoglobulines". Pour nous, l'autosuffisance doit être planifiée à court terme.

Aussi avons-nous été indignés lorsque nous avons appris, à la veille du "séminaire" annuel de la FFDSB des 1<sup>er</sup> et 2 octobre, qu'une filiale du LFB (Etablissement public de l'Etat), créée en Floride, achète des centres de prélèvement commerciaux de plasma aux USA, sous la raison sociale « LFB Plasma ». Les conditions de prélèvement commerciales, 104 fois an, contre 24 fois en France sont naturellement totalement incompatibles avec nos principes éthiques.

Jamais nous ne nous résignerons à ce que l'usine LFB de Arras, financée par les contribuables et la Sécurité Sociale, puisse être fournie par le plasma importé dans ces conditions pour les patients français.

**Voilà pourquoi, nous le répétons, l'autosuffisance nationale devrait être une priorité.**

Monsieur le Président, lors de votre intervention à l'usine Kolmi-Hopen, le 31 mars 2020, vous avez déclaré "*... Mais notre priorité aujourd'hui est de produire davantage en France et de produire davantage en Europe. Partout où nous avons des sites de production Français, de monter en volume, d'embaucher, de pousser davantage nos capacités... Nous devons rebâtir notre souveraineté nationale... il faut retrouver la force morale et la volonté pour produire davantage en France et retrouver cette indépendance... Souveraineté et solidarité, car cela ne serait pas possible sans l'engagement des femmes et des hommes qui ne comptent pas leurs heures... ».*

Président UD26 : **Hervé JARDIN** - 191 Av. de Chamaret - 26130 MONTSEGUR/LAUZON / 06 78 05 99 29 / [presidentud26@free.fr](mailto:presidentud26@free.fr)

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) [ffdsb.org](http://ffdsb.org) 

SOUTENUE PAR



**Arrêté du 16 juin 2020 portant agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique**

Association affiliée à la FFDSB reconnue d'utilité publique (07/04/1961) ouvrant droit à réduction d'impôt pour tous dons (66% pour les particuliers/60% pour les entreprises)

Au début de la pandémie COVID vous vous êtes rendu compte du « désordre » provoqué par la pénurie de masques. **Imaginez ce qu'il adviendrait avec une pénurie de sang et la démobilisation des 750 000 militants pour le don de sang bénévole.**

Nous faisons donc, Monsieur le Président, appel à votre vigilance et à votre action concrète au bénéfice d'une Transfusion Sanguine Française dont les valeurs éthiques sont plébiscitées par les Françaises et les Français.

Veillez recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Liste des signataires, présidentes et présidents des Unions Départementales, des Comités régionaux et Amicales.

- Hervé JARDIN président de l'Union Départementale (UD) Drôme
- Conseil d'Administration de l'UD de la Drôme
- José COLL Président honoraire de la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB)
- Monique MERET Secrétaire Fédérale adjointe de la FFDSB, ancienne présidente du Comité Régional des ADSB Ile de France
- Albert Vinas Président UD du Cantal
- Alain Gazo Président honoraire de la FFDSB
- Jean Pierre BASSET, Conseiller Éthique UD Drôme, ancien Président de l'UD26
- Véronique L'ECOLIER Présidente UD Rhône
- Jean Claude DUPONT Président UD Ille et Vilaine
- Roland MERET Président UD de Seine St Denis
- René CHRISTIN Président UD de Haute Savoie
- Hervé QUESTA Président UD de Vaucluse
- Noël CARMANTRAND Président UD de Haute Saône
- Gérard YSARD Président des DSB La Poste/Orange Drôme
- Chantal MARIE Présidente de l'UD du Calvados
- Philippe GROSSOT Président de l'UD de l'Yonne
- Françoise JEANNE-QUEYRE Présidente de l'UD du Var
- Francis FERRUA Administrateur de la FFDSB, Corse
- Marie-Laure POUENAT Présidente de l'UD Pyrénées-Atlantiques
- René TREMOLET trésorier de l'UD du Puy de Dôme
- Monique DIDIER Présidente de l'UD des Vosges
- Daniel WERTEPNA ancien Président de l'UD de Charente Maritime
- Conseil d'Administration de l'UD du Puy de Dôme
- Michel TIRAND Président de L'UD de l'Ain
- Bernard TATTEGRAIN Secrétaire de l'UD des Alpes de Haute Provence Secrétaire du Comité Régional PACA
- Micheline TOUSSAINT Trésorière adjointe du Comité Régional LCA Trésorière de l'UD de la Marne
- Jean François ROUX Président de l'UD des Hautes Alpes
- Martine BOUHET Présidente UD de Meurthe et Moselle
- Jacky DAGAUD Président Honoraire du CR Région Centre
- Maurice JAYET Président de l'UD des Alpes de Haute Provence
- Séverine CHARRET Présidente de l'UD de l'Indre
- Michel THIEDOT Président de l'UD de l'Aube
- Hélène FAVARD Présidente de l'UD de la Loire
- Francis LADOGNE Président de l'UD du Tarn et Garonne

Président UD26 : **Hervé JARDIN** - 191 Av. de Chamaret - 26130 MONTSEGUR/LAUZON / 06 78 05 99 29 / [presidentud26@free.fr](mailto:presidentud26@free.fr)

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) [ffdsb.org](http://ffdsb.org) 

SOUTENUE PAR



**Arrêté du 16 juin 2020 portant agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique**

Association affiliée à la FFDSB reconnue d'utilité publique (07/04/1961) ouvrant droit à réduction d'impôt pour tous dons (66% pour les particuliers/60% pour les entreprises)

- Yves DETRE Administrateur du CR de Poitou Charentes
- Georges ANGOTTA Président de l'UD de l'Ardèche
- Daniel LACROIX ancien Président de l'UD de l'Ain
- Jean Paul PRISSET administrateur de la FFDSB (Limousin)  
Vice-Président UD la Haute Vienne
- Georges PETRUCCI Président de l'UD de Haute Corse
- Félix BRUSCHI Président de l'UD de Corse du Sud
- Gilbert DONNET Président de l'UD des Landes
- Monique LARROQUE Présidente de l'UD du Lot
- Christian RENOUX Président de l'UD de l'UD de l'Eure et Loir
- Marie-José ROBERT Présidente UD de Haute Vienne
- Antoine DANNACKER Président de l'UD e l'Essonne
- Peggy MOUSSIER Présidente de l'UD de l'Oise
- Michel NEVOLTIS Président de l'UD de l'Aveyron
- Nicole Plantier Présidente de l'UD de Guadeloupe
- Pierre MAREVERY Président de l'UD de Côte Or
- Annie DELATTRE Présidente de l'UD des Yvelines
- Pierre BAYART Président de l'UD du Pas de Calais
- Christian LECLAINCHE Président de l'UD du Morbihan
- Patrice PIROELLE Président de l'UD de la Marne
- Claude HIVERT Président de l'UD de Haute Loire
- Jean Jacques ATTENOT Administrateur UD Meurthe et Moselle et CR de LCA
- Philippe RENAUDIN Président de l'UD des Ardennes
- Christian MATIGNON Président de l'UD de Charente
- René GAINARD Président de l'UD de Maine et Loire
- Guy ANASTILE Président de l'UD des Alpes Maritimes
- Dominique POPARD Vice-Président de l'UD de Meurthe et Moselle
- Jacky COLAS Président de l'UD du Jura
- Jean-François COLLET Président de l'UD de l'Aisne
- Michel JANNIN Président de l'UD Saône et Loire
  
- Patrick FALLET Président du **CR** de Corse
- Jean-Bernard ESTRADÉ Président des ADSB du Comité Régional du Limousin (**CR**)  
Président de l'UD de Corrèze
- Christian HUERTA Président du **CR** de Midi Pyrénées
- Président de l'UD de Haute Garonne
- Colette LE PAPE Présidente du **CR** Poitou Charentes
- Marc SYLVESTRE Président du **CR** des Pays de Loire
- Caroline LAMONTAGNE Présidente du **CR** de Bourgogne
- Michèle SOULIER Présidente du **CR** de Rhône Alpes
- Claude BERNARD Président du **CR** Ile de France  
Président de l'UD de Seine et Marne
- Sylvain ZANETTI Président du **CR** Lorraine Champagne Ardennes (LCA)
- Chantal MAUME Présidente des ADSB du **CR** Auvergne et de l'UD de l'Allier
  
- Bernard COLLOT Président de l'ADSB de Commercy (Meuse)
- Chantal DIDIER Présidente ADSB de Dombasle (Meurthe et Moselle)
- Patrick PELLETIER Président ADSB de Longwy (Meurthe et Moselle)
- Luc MADER Président ADSB de Einville (Meurthe et Moselle)

Président UD26 : **Hervé JARDIN** - 191 Av. de Chamaret - 26130 MONTSEGUR/LAUZON / 06 78 05 99 29 / [presidentud26@free.fr](mailto:presidentud26@free.fr)

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) [ffdsb.org](http://ffdsb.org) 

SOUTENUE PAR



**Arrêté du 16 juin 2020 portant agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique**

Association affiliée à la FFDSB reconnue d'utilité publique (07/04/1961) ouvrant droit à réduction d'impôt pour tous dons (66% pour les particuliers/60% pour les entreprises)